

Le 18 septembre 2023 , à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 septembre 2023

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ , M. Hervé JAVELLE, Mme Maryline MARESCAL, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIÈRE, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Caroline ZANDER, M. Jérôme DROUET, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Karine BREURE, Mme Célia DUMAS, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Jean-Nicolas JOUVE, , M. Amaury GARDE, M. Richard GRIFFON, Mme Céline CHAMPAGNON, Mme Sophie GOUDIN.

Absents :

Mme Fabienne MEYNAND , Mme Saliha BENKOUSSAS, Mme Justine GIRARDON.

Procurations :

aucune

Secrétaire : Mme Laurence BUSSIÈRE

OBJET : MODIFICATION ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS A COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2023 – CREATION DE POSTES

Dans le cadre d'une réorganisation du service entretien, et de la signature de la convention territoriale globale avec le financement d'un poste de coopérateur enfance jeunesse à 0,3 ETP par la Caisse d'allocations Familiales, il est proposé à l'Assemblée d'accepter :

La Création des postes suivants :

- Création d'un poste d'adjoint technique à 100%,
- Création d'un poste d'animateur à 80%.

Suite à ces modifications, il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver la mise à jour du tableau des effectifs à compter du 1^{er} octobre 2023 tel que proposé en annexe.

A noter que le Comité technique a été invité dès sa prochaine réunion du 19 octobre 2023, à émettre un avis sur la modification du tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité,

- ✚ **D'APPROUVER** les créations de postes proposés ci-dessus,
- ✚ **D'APPROUVER** la mise à jour du tableau des effectifs à compter du 1^{er} octobre 2023, annexé en pièce jointe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20230928-66-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2023

Fait à la Fouillouse, le 28 septembre 2023

La secrétaire de séance,
Mme Laurence BUSSIÈRE



Le Maire,
Patrick BOUCHET

